

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 9 avril 2021

Ouverture de la séance : 18h40

Présents : Catherine BORGNE – Jocelyne BASSE - Vivien BAREYT- Jean-Pierre BOGERS – Thierry COSSARD - Philippe DANIEL - Frédéric FALLOT – Frédéric HENRY- Richard FLAHAUT – Chantal GARSTKA – Katia GILBERT -Boris LECORDIER - Cyril MOREL - Isabelle OCCELLI - Gilles RIFFIER

Secrétaire de séance : Isabelle OCCELLI

Ordre du jour

1. Approbation du Compte-Rendu du 30/11/2020 à l'unanimité.
2. Vote du compte de gestion 2020 du percepteur : Résultat d'exercice excédentaire en section de fonctionnement (+ 89 193,45€) et d'investissement (+ 63 851,13€).
Vote à l'unanimité
3. Vote du compte administratif de la commune.
Le compte administratif correspond au compte de gestion établi par le comptable public.
Le vote est porté aux voix par M. Riffier (doyen d'âge de l'assemblée) en l'absence de Madame Le Maire
Il est adopté à l'unanimité.
4. Affectation du résultat 2020

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Solde	Résultat de fonctionnement
Exercice 2020	436 999,71	347 806,26	89 193,45	93 125,50
Résultat reporté N-1	3 932,05		3 932,05	
Résultat total 2020	440 931,76	347 806,26	93 125,50	

Investissement	Recettes	Dépenses	Solde	Résultat d'investissement
Exercice 2020	102 523,44	38 672,28	63 851,16	148 825,45
Résultat reporté N-1	84 974,29		84 974,29	
Résultat total avec RAR	187 497,73	38 672,28	148 825,45	

Résultat global	241 950,95
------------------------	-------------------

Affectation et reports sur 2021

Affectation au 1068	90 000,00	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés 1068</i>
Report en Fonctionnement	3 125,50	<i>Résultat de Fonctionnement reporté 002</i>
Report en Investissement	148 825,45	<i>Excédents d'investissement 001</i>

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

5. Vote des taux d'imposition : Madame Le Maire donne lecture du courrier du 31/03/2021 transmis par Olivier DUSSOPT, Ministre délégué aux comptes publics, concernant la suppression progressive de la taxe d'habitation.
L'assemblée approuve le maintien du Taux communal de la taxe sur le Foncier pour 2021 Bâti figé pour 2021 avec adjonction de la part départementale.
Pour 2021, le taux affiché sera donc de 25.21%.
Le Taux communal de la Taxe d'Habitation est maintenu à 11.30% pour les résidences secondaires, celui de la Taxe Foncière sur le Non Bâti est également maintenu à 37,43%.
Ces dispositions sont approuvées à l'unanimité. Elles feront l'objet d'une information à la population.
6. Vote du budget primitif 2021 : Présentation du BP 2021 par opérations et comptes.
Une étude sera faite pour confirmer si une augmentation des tarifs de cantines et garderie périscolaire (inchangés depuis 2014) doit être envisagée pour la rentrée scolaire de septembre 2021.
Les investissements sont détaillés ; ils concernent en particulier les opérations de clôture du bâtiment technique, de réhabilitation de la toiture de la mairie et l'installation du système de vidéo-protection.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2021 présenté par Madame Le Maire.
7. Vote des subventions communales.
L'assemblée décide une affectation d'un montant de 4500€ à répartir de la façon suivante :
-reconduction du budget 2020 : 2550€, montant réparti entre les différentes associations
-attribution d'un montant de 1500€ à la coopérative scolaire
-300€ à l'association du patrimoine de Noisy
- maintien d'un montant de 150€ dans la rubrique « Divers »..
8. Adhésion de la commune de Belloy en France dans le périmètre du Sictaub :
Approuvée à l'unanimité.
9. Questions diverses :
- Retrait potentiel de Noisy du syndicat du lycée professionnel de Montsault.
 - Avancement dans le recrutement du poste de secrétaire de mairie à mi-temps. Le poste a été proposé à un agent administratif de la Communauté de Communes ; affectation définitive en juin / juillet.
 - Occupation en cours d'une parcelle en sortie de Noisy, sur la rue de Beaumont après les Palettes ; terrassement et déboisement sauvage. Les propriétaires des parcelles et la localisation exacte (Beaumont ou Noisy) restent à identifier clairement. Madame le Maire s'est rapprochée du service urbanisme de la commune de Beaumont.
 - Prison sur Belloy : Information sur la situation.
 - Centre de vaccination : ouverture sur Persan d'un centre éphémère. Toutes les personnes de + de 75ans , volontaires, ont été vaccinées.
 - Avancement du site web de Noisy : le développement se poursuit mais est stoppé du fait de l'incendie du serveur OVH à Strasbourg sur lequel était hébergé le site de l'Union des Maires du Val d'Oise avec laquelle nous travaillons. Une présentation sera envisagée courant juin.